Matières en M1

Par **Shanaelle**, le **07/07/2007** à **18:01**

Je poste ce message pour que vous m'aidiez à choisir des matières pour mon M1 droit privé à Strasbourg. Je compte faire un M2 dans le droit des affaires (bancaire et financier ou international et européen économique). Bref, ne mettons pas les boeufs avant la charrue. lol
Mon problème serait principalement le choix de mes matières fondamentales :

- [u:1ktg5je4]Droit civil (Régimes matrimoniaux)[/u:1ktg5je4] : Ne m'interesse pas du tout. x
- [u:1ktg5je4]Droit commercial approfondi [/u:1ktg5je4]: Indipensable, d'après moi. Aucune hésitation.
- [u:1ktg5je4]Droit économique communautaire[/u:1ktg5je4] : Cette matière me tente bien mais j'ai peur que mon cours d'institutions européennes de L2 ne m'ait pas appris grand chose, donc je risque d'être un peu à la masse.
- [u:1ktg5je4]Droit international privé[/u:1ktg5je4] : me plaît bien, bien que ce ne soit pas lié directement ua monde des affaires.
- [u:1ktg5je4]Droit social [/u:1ktg5je4]: Non... Tout simplement.
- [u:1ktg5je4]Fiscalités des entreprises[/u:1ktg5je4] : Pourquoi pas, mais j'ai peur que ça soit suer technique et donc --->> assez ennuyeux.

Pour ce qui est de mes matières optionnelles N°1 les voici, celles que j'ai choisi sont "cochées" (il m'en faut [u:1ktg5je4][b:1ktg5je4]3[/b:1ktg5je4][/u:1ktg5je4]) : (là, j'en ai choisi [b:1ktg5je4][u:1ktg5je4]4 [/u:1ktg5je4][/b:1ktg5je4]parce que j'hésite encore...)

- Droit alsacien mosellan
- Droit approfondi des sociétés et droit boursier [b:1ktg5je4]XXXX[/b:1ktg5je4]
- Droit comparé
- Droit de la construction
- Droit de la distribution
- Droit international privé des affaires [b:1ktg5je4]XXXX[/b:1ktg5je4]
- Droit pénal spécial
- Economie de la concurrence [b:1ktg5je4]XXXX[/b:1ktg5je4]
- Gestion des entreprises Ou [b:1ktg5je4]XXXX[/b:1ktg5je4]
- Histoire des idées politiques avant 1789
- Procédures fiscales
- Propriété littéraire, artistique et intellectuelle

Et mes matières optionnelles N°2 (je ne peux pas choisir les matières que j'ai en fondamental):

- Droit allemand des contrats spéciaux
- Droit allemand des sociétés

- Droit civil
- Droit commercial approfondi
- Droit économique communautaire
- Droit international privé
- Droit social
- Fiscalités des entreprises

L'étudiant peut également choisir :
- Droit du contentieux constitutionnel
- Droit public des affaires

Voilà... Donc, je demande juste ce que vous auriez choisi à ma place, tout en sachant que j'aime les matières ayant trait au droit international, tout en restant en droit des affaires <<--- :wink:

Image not found or type unknown

Bisox

Par **mathou**, le **07/07/2007** à **18:42**

Combien as-tu de fondamentales à prendre, et d'options dans les N°2 ?

Le droit des régimes matrimoniaux a plus d'implications bancaires que le droit international privé à mon sens, et la fiscalité des entreprises est très importante au plan interne et international. A la rigueur tu pourrais prendre DIP en option, si c'est du DIP spécial tu verras les contrats internationaux parmi le reste, ou prendre directement le DIP des affaires.

Yann a fait du droit économique communautaire je crois, il pourra peut-être te dire comment c'est.

:oops:

Pour le reste je ne peux pas trop te conseiller Image not found or type unknown

Par **Shanaelle**, le **07/07/2007** à **19:38**

Merci Mathou !!

:wink:

Je me doutais que tu serais la première à me répondre... Image not found or type unknown

Pour répondre à ta question, je dois choisir 2 matières fondamentales et 2 matières optionnelles N°2 mais elles doivent être différentes de celles que j'ai prises en fondamentales.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

<<--- logique, d'un côté...

Mais je ne sais pas si régimes matrimoniaux en TD me sera réellement utile... En plus, j'avais déjà du mal à apprécier le cours de filiation de première année...alors les régimes :lol:

matrimoniaux... Image not found or type unknown

Et une autre question... En quoi le Droit international privé a de réelles incidences sur le droit bancaire? Cette matière me tente bien en TD mais au deuxième semestre, le programme porte sur la filiation, le mariage, tout ça à un niveau international :? et comme on peut le déduire

de ce que j'ai dit précédemment, ce n'est pas ma tasse de thé. Image not found or type unknown

En clair, en matière fondamentale, seul le droit commercial approfondi me botte : d'un côté, les instruments de crédit, c'est en raccord avec le droit bancaire!

Quant à fiscalité des entreprises, comme je l'ai dit, rien que le nom de la matière :shock:

m'impressionne! Image not found or type unknown

Voilà, dernière question (une toute petite j'espère), je voulais savoir comment tu avais "vécu" ta M1? Est-ce que c'est vraiment autre chose que la licence ou est-ce que ce n'est qu'un myhte transmis par les générations précédentes pour nous faire flipper??

Sur ce, bisoxx!

Par **mathou**, le **07/07/2007** à **23:49**

:wink:

[quote="Shanaelle":2zk0bn2v]Je me doutais que tu serais la première à me répondre... Image not found or type
[/quote:2zk0bn2v]
:lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

[quote:2zk0bn2v]Mais je ne sais pas si régimes matrimoniaux en TD me sera réellement utile... En plus, j'avais déjà du mal à apprécier le cours de filiation de première année...alors :lol:

les régimes matrimoniaux... Image not found or type unknown [/quote:2zk0bn2v]

:lol:

Depuis qu'on a eu un cours d'histoire de la famille je vois la filiation d'un meilleur oeil Image not found or type unk

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En TD peut-être pas, mais si tu ne dois prendre que deux fondamentales, le commercial et le fiscal me semblent bien.

[quote:2zk0bn2v]Et une autre question... En quoi le Droit international privé a de réelles incidences sur le droit bancaire?[/quote:2zk0bn2v]
Le DIP général et le DIP spécial (famille, contrats, délits) n'ont pas vraiment d'incidences sur le droit bancaire à part pour les contrats internationaux, qui constituent une toute petite partie du DIP spécial. La matière est sympa mais effectivement, pour ce que tu veux, le DIP des affaires semble plus indiqué.

[quote:2zk0bn2v]Quant à fiscalité des entreprises, comme je l'ai dit, rien que le nom de la :shock:

matière m'impressionne! Image not found or type unknown [/quote:2zk0bn2v]

Ca se comprend. En théorie tu vois la TVA (les modalités de récupération de la TVA changent pour 2008) de façon approfondie et c'est pas si compliqué. Tu vois aussi l'impôt sur les sociétés, c'est plus délicat mais M. Cozian a écrit un manuel sur la fiscalité des entreprises :wink:

et il y a un livre très sympa que je peux te conseiller Image not found or type unknown C'est surtout que le droit fiscal a des incidences sur le droit des affaires, particulièrement parce qu'il conditionne la forme que tu veux donner à une entreprise : même si une forme sociale correspond à ce que veut ton client, au niveau fiscal ça peut se révéler ruineux pour lui, donc il faut connaître toutes les implications du droit des affaires. Qui plus est TVA et IS trouvent une application au niveau international.

[quote:2zk0bn2v]Voilà, dernière question (une toute petite j'espère), je voulais savoir comment tu avais "vécu" ta M1? Est-ce que c'est vraiment autre chose que la licence ou est-ce que ce n'est qu'un myhte transmis par les générations précédentes pour nous faire flipper??[/quote:2zk0bn2v]
J'aurais adoré si je n'étais pas malade et que ça ne m'avait pas pourri l'année. Je suis contente d'avoir fini. Les matières sont sympa, tu peux les appliquer directement et tu as l'impression d'être vraiment juriste. Les méthodes sont les mêmes aussi, on demande selon les matières quelque chose de plus précis peut-être. Mais l'ambiance a été exécrable, de la compétition, des rumeurs... Objectivement, si tu n'as pas de problèmes particuliers, tu vas aimer.

Pour les générations précédentes, à écouter ma mère, elles rigolaient plus que nous et :lol:

bossaient moins Image not found or type unknown

Par **Shanaelle**, le **08/07/2007** à **11:54**

:)) :))

Image not found or type unknown Merci Mathou pour toutes ces réponses !! Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Donc j'en déduis, d'après ce que tu m'as raconté, qu'il faudrait que je prenne en fondamental : droit commercial approfondi et fiscalités des entreprises et en optionel N°2 : droit économique communautaire et DIP.

:arrow:

Image not found or type unknown C'est bien ça?

C'est vrai que ce choix paraît logique pour ce que je veux faire, mais je sens que rester dans du commercial en fondamental risque de me "prendre la tête", non pas que je n'aime pas les :)

matières commerciales, mais un peu de diversité ne me ferait pas de mal. Image not found or type unknown

En ce qui concerne les bouquins, j'ai déjà publié un post dans le forum adéquat, mais je voulais juste savoir si, à part le Cozian en fiscalité, il y avait des livres de références en commercial approfondi (effets de commerce...), pour que je plonge déjà un peu dedans :wink:

pendant les vacances, histoire de ne pas être complètement larguée à la rentrée ! Image not found or type unknov

Par **nicomando**, le **09/07/2007** à **09:22**

[quote="Shanaelle":3od1kmb4] mais je sens que rester dans du commercial en fondamental risque de me "prendre la tête", non pas que je n'aime pas les matières commerciales, mais un :)

peu de diversité ne me ferait pas de mal. Image not found or type unknown [/quote:3od1kmb4]

Je suis entièrement d'accord avec toi surtout qu'au sortir de ton master il faut être spécialisé certes mais avoir une bonne connaissance générale en droit ça peut servir. Moi je n'aurais pas fait ces choix (bon je n'aime pas le commercial mais c'est une autre histoire).
Pour te rassurer sur le droit communautaire économique si tu n'as pas suivi les institutions ce n'est pas grave car ça n'a rien à voir.

Concernant ta question sur le M1 (je viens de finir mon M2) je ne sais pas comment tu as trouvé ta licence. Mais en master les matières abordées sont plus spécifiques et donc totalement différentes de celles vues en licence. En revanche je pense que la masse horaire diminue mais le boulot suit la tendance inverse. (je ne dis pas ça pour te faire flipper mais c'est comme cela que j'ai ressenti mon M1 et encore pire en M2.

Par **Shanaelle**, le **09/07/2007** à **14:07**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ouais je me disais bien que prendre droit commercial approfondi et fiscalités des entreprises :))

c'est un peu too much commercial pour moi, bien que j'aime ça Image not found or type unknown

[quote:hv79n8y7]Moi je n'aurais pas fait ces choix (bon je n'aime pas le commercial mais c'est une autre histoire).[/quote:hv79n8y7]
:arrow:

Image not found or type unknown Et bien, justement, toi t'aurais pris quoi??

[quote:hv79n8y7]Concernant ta question sur le M1 (je viens de finir mon M2) je ne sais pas comment tu as trouvé ta licence. Mais en master les matières abordées sont plus spécifiques et donc totalement différentes de celles vues en licence. En revanche je pense que la masse horaire diminue mais le boulot suit la tendance inverse.[/quote:hv79n8y7]

Ca je m'en doutais, mais ce n'est pas tant ça que je redoute. En fait, cette année je pars à Strasbourg alors que j'ai passé toute ma licence à Metz. J'ai surtout peur de la différence de niveau et d'exigence des profs !
Toutefois, je suis prête à travailler deux fois plus que ce que je faisais à Metz (ce qui, je le reconnais, n'était pas énorme!)

[quote:hv79n8y7]Pour te rassurer sur le droit communautaire économique si tu n'as pas suivi les institutions ce n'est pas grave car ça n'a rien à voir.
[/quote:hv79n8y7]

J'ai déjà regardé sur internet en quoi consistait la matière et je reconnais que c'est assez détaché du droit communautaire institutionnel. Mais alors à quoi je peux réellement m'attendre, je veux dire sur quoi mes TD risque de porter? Genre Séance N°1 : la liberté de circulation des marchandises?

Sinon, je pense de plus en plus à prendre DIP en fondamental avec le commercial, vous en :?:

pensez quoi Image not found or type unknown

Par **amélie**, le **09/07/2007** à **14:22**

Si j'ai un conseil à te donner peut-être devrais-tu attendre d'aller en cours et de voir avant de prendre une décision (si tu en as la possibilité bien sûr) et d'en discuter avec des anciens de ta propre fac.
Y'a tellement de cours qui "sonnent" bien au niveau de l'intitulé et après on est tellement déçu sur le fonds et sur ...la note... qu'il vaut mieux parfois prendre de la hauteur et bien y réfléchir. :wink:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bien sûr je ne te demande pas de choisir des matières qui n'ont aucun sens avec le M2 que tu aimerais faire!
Je te dis ça parce que le but de tout étudiant(e) est M1 est de réussir son année puisque c'est la plus importante ET d'accéder dans l'1 des M2 qu'il avait envisagé.

Alors pour toi j'ai qq conseils à te donner:
1/ Renseigne toi directement en demandant au directeur du master2 que tu envisages de faire, s'il y a des prérequis (matières préferables de prendre) pour l'intégrer: c'est le plus important! Généralement y'en a quelques unes.
2/ Quand tu les sauras, tu les prendras en priorité et pour les matières qu'il te restera à prendre, reste fidèle à la mention de ton M1 ou à ce que tu envisages de faire plus tard et attend la rentrée si tu peux pour voir ce que sont vraiment ces matières.
3/ Obtiens ton année du premier coup (et ne tombe pas malade comme moi en plein exam!) c'est le meilleur moyen d'avoir un atout de son côté pour intégrer le master 2 qu'on souhaite.
4/ Aujourd'hui tu souhaites intégrer un M2 mais si tu n'es pas prise que vas-tu faire? Je veux te faire comprendre qu'il faut que tu te laisses des portes de sortie au cas où... et ça veut dire ne pas trop s'enfermer dans un choix donc également dans des matières! Si tu en prends certaines ça peut te bloquer pour intégrer un autre M2 ou pas donc renseigne-toi encore et réfléchis bien.

Sinon les matières que Mathou te propose me paraissent très bien mais d'autres peuvent aussi convenir, c'est pourquoi je te conseille encore d'aller directement voir les cours .

Par **Shanaelle**, le **09/07/2007** à **14:47**

[quote:2mj0f0o5]1/ Renseigne toi directement en demandant au directeur du master2 que tu envisages de faire, s'il y a des prérequis (matières préferables de prendre) pour l'intégrer: c'est le plus important! Généralement y'en a quelques unes[/quote:2mj0f0o5]

Les seules matières que le master B&F recquiert sont le droit commercial, le droit des marchés financiers (qui bizarrement, n'est enseigné dans aucun des M1 que Strasbourg propose, comment prendre cette matière dans ce cas?? Image not found or type unknown ??), anglais et bureautique.
Donc ce n'est pas tant les prérecquis qui me posent problème.

Pour ce qui est d'attendre la rentrée pour se faire une idée, je l'ai déjà fait au cours des trois dernières années, et ce qu'il en ressort, c'est que même en assistant à quelques cours, cela ne reflète peu ou prou l'enseignement. Généralement, d'après mon expérience du moins, le prof change insidieusement d'humeur au cours du semestre ou devient de plus en plus exigeant... Donc attendre pour assister au cours, cette année, je ne pense pas que je le ferais.

[quote:2mj0f0o5]Obtiens ton année du premier coup (et ne tombe pas malade comme moi en plein exam!) c'est le meilleur moyen d'avoir un atout de son côté pour intégrer le master 2 qu'on souhaite[/quote:2mj0f0o5]

Je ne veux pas paraître condescendante mais je crois que c'est une évidence. De toute

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

façon, j'ai toujours eu mes années avec mention donc je ne vois pas pourquoi l'an prochain :oops:

ne sera pas pareil. (là, j'ai l'air carrément hautaine, désolé) Image not found or type unknown

[quote:2mj0f0o5]Aujourd'hui tu souhaites intégrer un M2 mais si tu n'es pas prise que vas-tu faire? Je veux te faire comprendre qu'il faut que tu te laisses des portes de sortie au cas où... et ça veut dire ne pas trop s'enfermer dans un choix donc également dans des matières! Si tu en prends certaines ça peut te bloquer pour intégrer un autre M2 ou pas donc renseigne-toi encore et réfléchis bien.
[/quote:2mj0f0o5]

Je ne compte absolument pas me fermer des portes. En fait, je compte faire un M1 droit privé cette année, partir un an à l'étranger l'an prochain en préparant un M1 droit international et après postuler pour mon M2. Si je ne suis pas prise en M2 B&F, je tenterai un M2 en droit :))

européen ou international, ou tout simplement, je changerai de fac Image not found or type unknown

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai déjà dit, mon seul problème en ce moment est de choisir mes :idea:

fondamentales pour que je puisse me mettre à niveau pendant les vacances Image not found or type unknown

Au fait, quelqu'un est à Strasbourg? Histoire de me dire comment est l'ambiance...

Par **amélie**, le **09/07/2007** à **15:21**

"Je ne veux pas paraître condescendante mais je crois que c'est une évidence. De toute façon, j'ai toujours eu mes années avec mention donc je ne vois pas pourquoi l'an prochain ne sera pas pareil. (là, j'ai l'air carrément hautaine, désolé) "
:wink:

Un peu... t'es pardonnée Image not found or type unknown

C'est une évidence certes, mais tu sais cette année je vais au rattrapage (j'ai été malade en plein dans les exams du premier semestre et le deuxième n'a pas suffis à compenser pour la petite histoire) et je connais notamment une personne très brillante (mentions également à toutes ses années) qui se retrouve cette année, au grand étonnement de beaucoup de personnes (et du sien je pense), au rattrapage également.
Donc ça peut paraître une évidence, mais rien n'est jamais acquis et pas seulement pour une histoire de travail.

Je dis ça parce que tu ne seras certainement pas la seule à lire ces lignes et ces personnes pourront se sentirent concernés par ton sujet sans avoir pour autant de mentions à toutes

leurs années...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

8) :wink:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

A bonS entendeurS...

Pour les M2, autant pour moi, j'avais lu trop vite ton message.

Par **Shanaelle**, le **09/07/2007** à **15:36**

:oops:

Désolé d'avoir jouer la peste de service... Image not found or type unknown

Je me doute bien que je peux rater mon année, j'en suis consciente. Mais j'essaie de me :)

motiver comme je peux Image not found or type unknown

Je dis surtout ça pour garder confiance en moi et ne pas me laisser décourager par la surcharge de travail, le changement d'ambiance, de fac, le fait de partir de chez "papa maman" où tout est rose : fini les repas de maman, le petit coin douillet dans la maison qui à l'air d'un chateau comparé au 25m² du futur appart, la présence de tous vos potes au même endroit, la super berline que papa prête pour faire une virée shopping...

Bref, ce M1 je le redoute tant au niveau des études, de la fac, du travail que pour ce qu'il représente : partir de chez moi.

D'où mes répliques quelque peu "snappish" quand on me rappelle que rien n'est joué à l'avance et que tout peut arrivé, le meilleur comme le pire.

D'où, de nouveau, mes excuses pour ma réplique digne de Lolita Pille.

Par **Shanaelle**, le **12/08/2007** à **15:45**

Je voulais savoir si c'est plus judicieux de prendre fiscalité des entreprises (qui m'attire franchement moyen) ou droit communautaire économique (qui me plait déjà un peu plus) en

fondamental (avec droit commercial approfondi)... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

En fait, j'ai regardé un bouquin de fiscalités des entreprises et franchement, la matière ne

m'attire pas beaucoup Image not found or type unknown ... Déjà que je ne suis pas très "chiffre"... En plus, j'hésitais,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

au moment de faire mon inscription pédagogique entre un M1 droit privé et un M1 droit européen et international... Image not found or type unknown

En fait, ma véritable question est : est-ce que la fiscalité des entreprises est indispensable pour suivre un master de droit bancaire et financier ou éventuellement un master de droit des affaires internationales, parce que franchement, me taper des TD de fiscal, ce n'est pas trop mon genre...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés